

Conditions générales de vente de séjour en chambres d'hôtes « Britavit » à St Avit-Sénieur

Validation d'une réservation : Les séjours sont garantis uniquement par la réception d'un acompte et déductible de la facture à votre arrivée.

Acompte demandé :

- Pour 1 nuitée, la totalité du séjour,
- Pour les autres séjours : 1 nuitée au minimum ou 30% du prix total du séjour

Le versement d'un acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Annulation par le client : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressé au propriétaire.

- Annulation avant le début du séjour :
- si l'annulation intervient plus de 24H avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire
- si l'annulation intervient moins de 24H avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- Si le client ne se manifeste pas le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire. Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.

Annulation par le propriétaire : lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client par lettre recommandée avec Accusé de Réception. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Heure d'arrivée : les chambres sont disponibles à partir de 16h30.

Heure de départ : Afin d'en assurer leur entretien, les chambres doivent être libérées au plus tard à 10 heures 30. Afin d'en assurer son entretien, la maison d'hôtes est fermée de 11h à 16h30. Afin de vous être agréable, il est possible d'aménager ces horaires, il suffit de nous communiquer vos besoins lors de votre séjour chez nous.

Règlement du solde de l'hébergement : Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée. Les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

Taxe de séjour : La taxe de séjour est incluse dans le prix de la chambre (forfait facturé par les communautés de communes).

Changement de chambres: Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Les animaux de compagnie : Sauf accord express lors de la réservation, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés à Britavit.

Art de vivre, utilisation des lieux : Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. En outre, il est demandé de bien **vouloir ne pas fumer**, de ne pas manger, de ne pas faire de lessive dans les chambres. **Les enfants** évoluant au sein du domaine Britavit sont sous l'unique responsabilité de leurs parents. **La cuisine** n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes. Le nombre d'occupants de la chambre ne doit pas dépasser celui mentionné dans le contrat de réservation.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un **droit d'accès et de rectification aux données** vous concernant. Le Domaine Britavit s'engage à ne pas transmettre, les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Nos offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. Conditions, tarifs et offres non contractuels et modifiables sans préavis.